

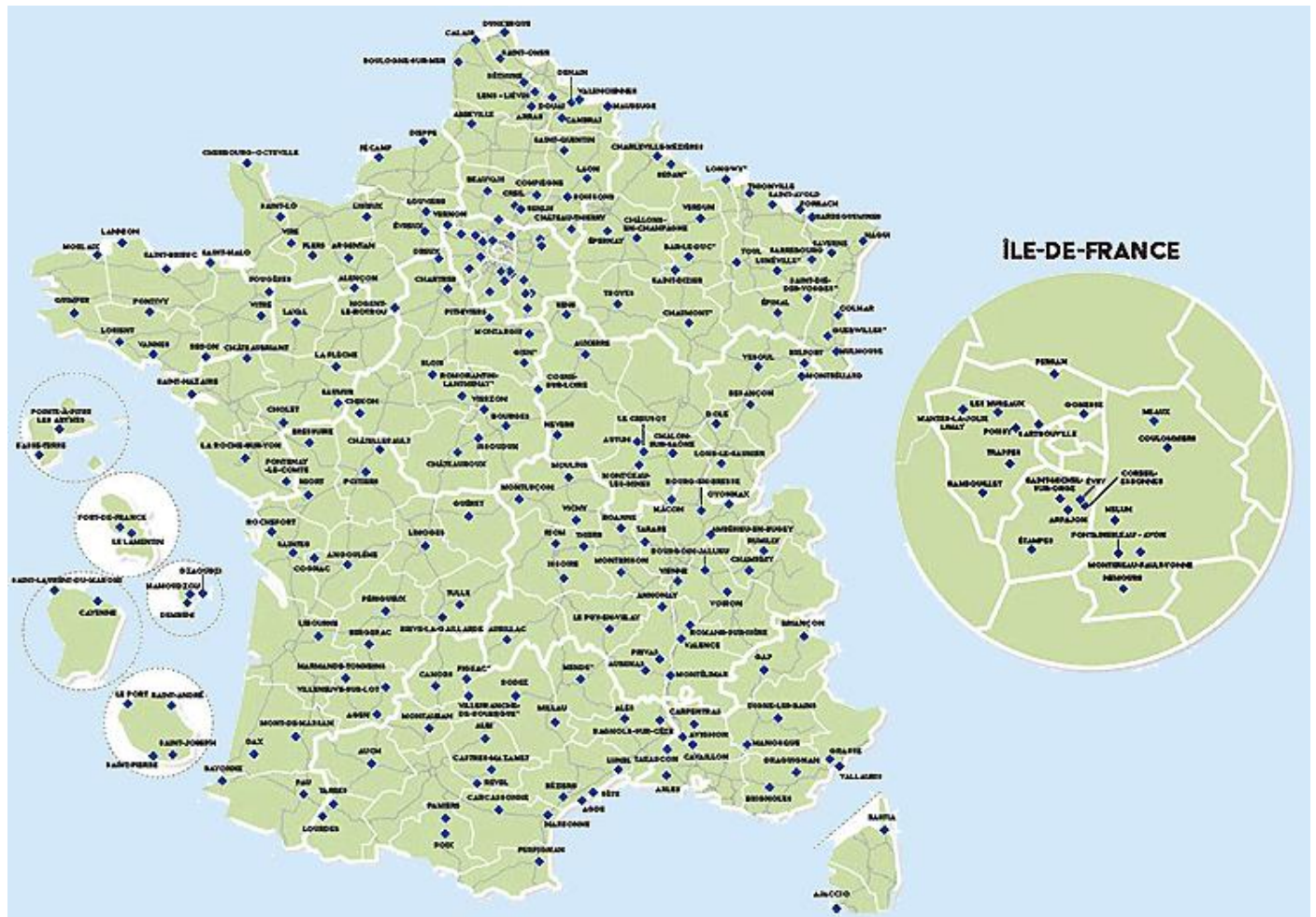
– OBJECTIF 25 –

RENFORCER LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ DANS LES VILLES MOYENNES ET BOURGS STRUCTURANTS

CONTEXTE

Valoriser les nombreuses qualités de l'armature urbaine normande, c'est permettre aux villes moyennes d'assurer leur rôle de pôle intermédiaire et d'interface entre les espaces ruraux et urbains. La région Normandie et l'Etat ont déjà identifié cette dévitalisation des centres urbains. Près de 300 communes normandes vont d'ailleurs bénéficier de la politique régionale de revitalisation des centres. Par ailleurs l'action « Cœur de ville » développée par le ministère de la cohésion des territoires a sélectionné 12 villes sont normandes. Les « Cœurs de ville » peuvent bénéficier de différentes politiques : modernisation, amélioration de l'habitat, réaménagement des espaces publics, rénovation de la voirie et rénovation énergétique de l'habitat (dont social), favoriser des lieux de mixité sociale et de loisirs (culture, sport, musique, etc.), dynamisme commercial, tranquillité et sécurité publique, dynamisation commerciale, labélisation du patrimoine culturel et architectural, préservation des espaces publics et verts, tourisme durable...

Carte des villes sélectionnées pour l'action « Cœur de ville »





## – OBJECTIF 25 –

### RENFORCER LES FONCTIONS DE CENTRALITÉ DANS LES VILLES MOYENNES ET BOURGS STRUCTURANTS

#### SOUS-OBJECTIFS

- Développer des incitations dans les projets de territoires à l'installation d'habitants, de commerces, d'entreprises et d'artisans. Soutenir des politiques de mobilité, d'économie durable, de développement du tertiaire, d'accès au numérique, à la culture, aux services et droits sociaux.
- Maintenir le maillage des centre-bourgs en agissant notamment sur l'adaptation de l'habitat ancien, dont les formes actuelles ne correspondent pas toujours aux besoins des habitants
- Favoriser les atouts de centralités des villes et bourgs du littoral et rétro-littoral eu égard à leurs spécificités et usages multiples (activités balnéaires, valorisation énergétique, pêche, plaisance et activités nautiques, trafics portuaires, tourisme...).
- Opérer des rénovations de lieux de vie et recréer des espaces publics de rencontres pour faire vivre les villes moyennes et sortir du phénomène de « villes dortoirs »
- Adosser les politiques et dispositifs de soutien à la redynamisation des pôles de centralité aux définitions et approches locales, tenant compte des spécificités territoriale et permettre aux EPCI de définir la cartographie de leurs pôles structurants à partir de critères objectifs et partagés.

Voici quelques exemples d'actions pouvant être renforcées :

- Expérimenter les démarches du programme SUDOE (ENERPAT) (opération visant à la réhabilitation énergétique du patrimoine bâti ancien) et celle des « Quartier ancien durable ».
- Faciliter les expérimentations croisées au sein de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain).
- Mettre en place des espaces partagés favorisant la cohabitation des usages (piétons, cyclistes, automobiles).
- Valoriser les expériences de conseils citoyens.
- Accompagner les villes moyennes et petites communes pour mener des politiques d'aménagement du territoire réussies.
- Soutenir le développement des économies de proximité qui contribuent au dynamisme des pôles de centralité et de services du territoire.
- Favoriser la « juste-proximité » en matière de mobilité via l'organisation d'un maillage de communes (à travers la trame urbaine) interconnectées dans une logique de modération des temps
- Conforter les pôles de proximité et centre-bourgs en y installant des services et équipements.